

Clermont-Pd, le 10 Juin 1940



Monsieur le PREFET REGIONAL de CLERMONT-FERRAND

**OBJET:** Prise des pleins pouvoirs dans le ressort de l'Etat-Major principal de liaison 588 à Clermont-Ferrand ainsi que dans le Département du L.T.

**REFERENCE :** sans

A l'appui de l'exemplaire de l'ordonnance du Commandant Militaire de la Zone-Sud qui vous a été transmis aujourd'hui, valable, pour le ressort de l'Etat-major principal de Liaison de Clermont-Ferrand, ainsi que dans le département du L.T., nous vous faisons remarquer :

1° - La publication du Bulletin Officiel est à effectuer immédiatement sur tout le territoire de la Région .

2° - Vous devez faire connaître la prise des pleins pouvoirs à la population des Départements de votre Région. Dans cette publication il faudra faire ressortir :

- a) - que la situation créée par le rassemblement des bandes terroristes a contraint l'Armée Allemande à exercer les droits de la force occupante dans les départements dénommés avec la même étendue que ceux exercés par le Militärberichshaber dans les territoires occupés, que le Commandant Militaire de la Zone-Sud est chargé d'exercer ces droits, que cependant les questions de principe seront réglées par le Militärbefehlshaber en France.
- b) - Qu'une Ordonnance a été prise en vue de protéger la Wehrmacht et les troupes allemandes contre les actes hostiles et maintenir le calme et l'ordre .
- c) - Que la troupe aura des égards pour la population et épargnera ses biens dans la mesure où elle sera possible.
- d) - Que la population doit s'abstenir de toute action irréfléchie de toute sorte de sabotage, de toute résistance passive ou même armée contre les troupes allemandes et que les Autorités allemandes regretteraient que des actes hostiles de personnes civiles isolées rendent nécessaires des mesures contre la population.

3° - Vous êtes prié par la même occasion d'ordonner que vos Autorités appliquent les ordonnances Allemandes et collaborent loyalement avec les Services Militaires Allemands.

Le Commandant de l'Etat-Major Principal  
de Liaison 588  
signé: Von BRUNOWSKI  
Generalleutnant